

## ***Après une première année d'exercice, France Gaz Renouvelables réaffirme ses engagements et ambitions pour le développement de la méthanisation***

*Le 18 septembre 2019 s'est tenue l'Assemblée Générale de France Gaz Renouvelables, après une première année d'exercice. L'occasion de faire un premier état des lieux de l'activité et de présenter les futures ambitions de l'association.*

France Gaz Renouvelables est née de la volonté de créer un lieu d'écoute et d'échanges pour toutes les composantes de la filière, qui est pluridisciplinaire (agricole, énergie, industrie...), afin **de porter les attentes des producteurs de biométhane auprès des pouvoirs publics et des parlementaires.**

La période 2018-2019 a notamment été marquée par la révision de la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC) et de nombreux changements législatifs et réglementaires pour la filière biogaz. Avec, le projet de Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE), présenté en novembre 2018, a débuté **une période de grande incertitude pour les porteurs de projets de méthanisation** et pour l'ensemble de la filière. La fin de l'année 2018 et le début 2019 ont quant à eux été marqué par la présentation de la Stratégie Bas Carbone par le Président de la République dans le contexte des gilets jaunes et le **projet de PPE qui n'est clairement pas à la hauteur des attentes de la filière.**

La Loi Energie Climat a également nécessité la mobilisation de l'association sur les **réformes du marché des Garanties d'Origine** et les attaques sur les externalités positives de la méthanisation agricole.

Dès sa création, France Gaz Renouvelables s'est mobilisée pour porter les demandes de la filière et affirmer sa présence dans le paysage institutionnel.

En seulement une année d'exercice, les premiers résultats sont au rendez-vous. **Aujourd'hui, les externalités positives sont reconnues par la plupart des décideurs politiques, même si la reconnaissance financière dans le futur tarif d'achat du biométhane est encore loin d'être acquise.** Le rapport du comité de prospective de la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE) dont l'association est membre, sorti tout début juillet est une des illustrations des avancées importantes obtenues depuis un an.

De nombreux chantiers restent à mener. L'association va ainsi poursuivre avec l'AAMF, **le travail de valorisation des externalités positives de la méthanisation** dans le cadre du Contrat Stratégique de Filière. Après une première phase, finalisée, visant à faire un état des lieux des connaissances existantes et définir un plan de travail sur les externalités prioritaires, la seconde phase permettra **la quantification et reconnaissance de la valeur des externalités.** En effet, au regard des perspectives incertaines d'évolution des tarifs, **la filière souhaite mettre en lumière la valeur des différents services rendus par la méthanisation**, tant à court terme qu'à plus long terme.

*« Nous sommes fiers de porter au quotidien les atouts de la méthanisation auprès de l'administration et des différentes parties prenantes de l'écosystème politique français. Nous sommes convaincus que la méthanisation, en tant que solution durable, compétitive et complémentaire des autres énergies renouvelables à toute sa place dans le mix énergétique français et que les ambitions et soutiens de la*

*filière doivent être revus à la hausse. »* concluent Olivier Dauger et Jacques Pierre Quaak, Présidents de France Gaz Renouvelables.

***À propos de France Gaz Renouvelables***

Créée en 2018, l'association France gaz renouvelables rassemble l'AAMF, Biogaz vallée®, Coénove, les Chambres d'Agriculture France, la FNSEA, le Club Biogaz ATEE, la FNCCR, France biométhane, GRDF, GRTgaz, Storengy, Swen Capital Partners et Terega. Elle a pour objectif de promouvoir la place des gaz verts dans le mix énergétique français. Ouverte et à but non lucratif, FGR entend fédérer les différentes initiatives liées à l'essor des gaz renouvelables et permettre la création d'un écosystème au sein duquel le monde agricole et le monde de l'énergie seront au service des territoires et de la transition énergétique. Pour en savoir plus : [www.gazrenouvelables.fr](http://www.gazrenouvelables.fr) / [@GazRenouvFrance](https://twitter.com/GazRenouvFrance)

**Contact presse – A+ Conseils**

**Marion LEBEL**

06.31.09.03.83

[marionl.aplusconseils@gmail.com](mailto:marionl.aplusconseils@gmail.com)

**Christelle ALAMICHEL**

06.76.02.57.47

[calamichel@gmail.com](mailto:calamichel@gmail.com)